



INFOS CLUBS !

Les clubs qui demandent des modifications de rencontres par mail (dates, horaires, lieux...) sont priés de mentionner :

- la catégorie
- la poule
- le numéro du match
- la date du match
- les équipes concernées

Cela évitera des recherches et des erreurs au niveau du secrétariat.

RAPPEL TRES IMPORTANT !

Les FMI doivent être transmises obligatoirement pour le Dimanche soir 20 Heures.

En cas de problèmes, utiliser une feuille de match papier imprimée via Footclubs (voir article 33.2 des Règlements du District).

En cas de matchs annulés, merci d'en informer les clubs adverses, le District et tous les officiels.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16h00.

La permanence du weekend du 31 Mars au 2 Avril 2023 est assurée par :

Mr Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 28.03.2023

Présents : Grégory BESSET, Loïc CHABAUD, Pierre FAVIER, Olivier GUICHERD, Pierre HERMANN, Thierry JANODY, Romain JARJAVAL Ibrahima KONTE, Hamid TOUZANI.

Excusé : Guillaume STRIPPOLI.

Absents : Lahssane BOUMRA, Abdeltif KRIMOU.

Assiste : Alexis CURT.

CERTIFICATS MEDICAUX

LAGANIOUI MOUANI Hajar : Certificat de contre-indication à l'arbitrage du 26.03.2023 au 02.04.2023.

STADELMANN Anthony : Certificat de contre-indication à l'arbitrage du 21.03.2023 au 04.04.2023.

COURRIERS ARBITRES

NEMERY Cédric : courrier reçu. Réponse faite.

PITOU Willy : réponse faite.

NOURI François : courriers reçus.

BENAFITOU Fouzy : courrier reçu.

DUPAIN Timoléon : courrier reçu.

COURRIERS CLUBS

U S REPLONGES : courrier reçu.

E S REVERMONTAISE : demande d'arbitre officiel en U18 D4 pour le match ST DENIS EN BUGEY / E S REVERMONTAISE 2 le 01.04.2023.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées le **Mercredi 12 Avril à 9h au centre technique de la LAuRA Foot à Tola Vologe – LYON** pour participer au rassemblement interdistricts U14F.

Liste des joueuses U14F convoquées (nées en 2009)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
GONCALVES	NINON	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
PLANCON	CAMILLE	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
HODEBOURG	MERYL	FBBP 01
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES
TAIBI	RIHANNA	FC VALSERINE
MIALON BRIAS	FAUSTINE	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE F.C.
PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTAISE
GRIMONT	LEELOO	FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE
MATOS AZEVEDO	LOUISE	FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE
EL MZAZI	MARYAM	FBBP 01
BOUVARD	FLAVIE	C.S. LAGNIEU

Liste des joueuses U13F convoquées (nées en 2010)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE F.C.
ATIA	ASMA	COTIERE LUENAZ
PONCET	JUSTINE	FBBP 01

Plan de Performance Fédéral U12F-U13F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées le **Lundi 17 Avril à 13h45 à MARBOZ pour une séance de perfectionnement (14h-16h).**

Liste des joueuses U13F convoquées (nées en 2010)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BOIS	AMELLE	AS MISERIEUX TREVoux
MACIA	JADE	AS MISERIEUX TREVoux
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE
MASCIOTRA	ELODIE	AS MONTREAL LA CLUSE
VANDEWEGHE	LILOU	AS MONTREAL LA CLUSE
RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD
BOUTIN	MANON	FC COTIERE LUENAZ
CARNEIRO	TAINA	FC COTIERE LUENAZ
MAGHALAES	LUCIE	FC COTIERE LUENAZ
MONCHANIN	LOU EVE	FC COTIERE LUENAZ
TEKIA	KALISSIA	FC COTIERE LUENAZ
TEMPLIER	AMBRE	JS BETTANT
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT

Liste des joueuses U12F convoquées (nées en 2011)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
TABAREZ	ADRIANA	AS MONTREAL LA CLUSE
JACQUET	MELIE	CENTRE DOMBES FOOTBALL
CREPALDI	LEONIE	CS LAGNIEU
LUTAUD	EMMA	CS LAGNIEU
CANU DRU	LOUISE	ES REVERMontoISE
BESSARD	ELSA	ESSOR BRESSE SAONE

EL MOURABIT	LINA	ESSOR BRESSE SAONE
DUMAS	ZOE	FBBP 01
GUERRY	MAELLE	FC BRESSANS
FAVRE	ELENA	FC BRESSE NORD
HILLAIRE	ZO2	FC COTIERE LUENAZ
BUISSON	CHIARA	FC VALSERHONE

Plan de Performance Fédéral U15F-U16F-U17F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées le **Lundi 17 Avril à 9h15 à MARBOZ pour une séance de perfectionnement (9h30-11h30).**

Liste des joueuses U15F convoquées (nées en 2008)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
DEMEUSOIS	JULIE	FBBP 01
LAVANDEIRA	ANDREA	FBBP 01
MENESSIER	BLANCHE	FBBP 01
PERRIER	MARGOT	AS MONTREAL LA CLUSE

Liste des joueuses U16F convoquées (nées en 2007)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
ROCHE	SARAH	FBBP 01
BORDET	LOANE	CS LAGNIEU
PHARIZAT	JEANNE	FBBP 01
BOURCIER PETIT	MARIE-LEA	ESSOR BRESSE SAONE
BREGAND	LAURA	FBBP 01
CALATAYUD	EMY	CS LAGNIEU
DURAND	MADISON	FBBP 01
DA SILVA PACHECO	LYSE	ESSOR BRESSE SAONE
POUPON	PAULINE	FBBP 01
RIESS	LOLA	FBBP 01

Liste des joueuses U17F convoquées (nées en 2006)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
LGANIOUI MOUANI	HAJAR	PLASTICS VALLEE FC
VINCENT	SORENZA	FBBP 01
COMBES	TYPHAINE	AS MISERIEUX TREVoux
BASSET	ANOUK	FBBP 01
BOUILLET COURTOIS	MAELISS	BRESSE FOOT 01
CASSON	DORINE	FBBP 01
GIBOT	INES	FBBP 01
GRENAUD	PERRINE	FBBP 01
MOIRAUD	LENA	FBBP 01
AUGOYAT	MARGAUX	FBBP 01
NALLET	ALICE	FBBP 01
YILKIDIM	FATIMA	PLASTICS VALLEE FC
BOI	ELYA	FBBP 01
PALIX	SOFIA	AS MISERIEUX TREVoux
METoz	ELISA	FBBP 01
DEGAY	LOUISE	BRESSE FOOT 01

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Compte rendu de la réunion du 22 Mars 2023

Présents : Bernard ALBAN, Franck DAGOGNET, Romain JARJAVAL, Hamid TOUZANI, Raul GUTIERREZ.

Excusé : Philippe NAEGELLEN.

Clubs de District en défaut au statut de l'arbitrage au 28 février 2023

A : Arbitre AS : Arbitre plus de 21 ans au 01/01/2023 JA : Jeune Arbitre

Le tableau ci-dessous est une mise à jour des clubs en défaut au lancement de la saison en cours (PV n°11 du 29/09/2022) et qui ont régularisé leur situation.

Niveau	Club	N° club	Obligation au 28/02/2023	Actuel	Manque
D1	Bourg Sud	539571	2 AS	0 AS	2 AS
	St Martin du Mont	514055		0 AS	2 AS
	Bresse Foot 01	560195		1 AS	1 AS
	Portes de l'Ain	552858		1 AS	1 AS
	Jassans Frans Foot	582242		1 AS	1 AS
D2	Curtafond Confrançon	542555	1 AS	0 AS	1 AS
	Plaine Revermont Foot	553892			
	Thoissey	514369			
D3	Olympique Buyatin	553706	1 A	0 A	1 A
	Serrières Villebois	552904			
	Bresse Nord	582674			
	Bâgé	515885			
	Bord de Veyle	563530			
	Bresse Dombes	581378			
	St Laurent	525874			
	St Maurice de Gourdans	519471			
D4	Chazey Bons	519781	1 A	0 A	1 A
	CO Plateau	545637			
	Priay	521796			
	St Marcel	547503			
	Veyle Vieux Jonc	547601			
D5	Bourg ACCFT	561061	1 A	0 A	1 A
	Chaneins Isn FC	560482			
	Haut Revermont	547569			
	Leyment FO	581888			
	Salazie	561061			
	Sermoyer	519166			
	St Cyr	519729			

Si vous constatez des erreurs dans ce tableau, merci de la signaler rapidement par mail au District.

Certains clubs sont à nouveau en règle car certains licenciés de leur club ont réussi l'examen d'arbitre. **Il faudra tenir compte en fin de saison du nombre de match arbitrés.**

Le tableau final avec les sanctions sportives (Nb de mutations) et financières (Amendes) sera publié au plus tard le 30 Juin 2023 et concernera la Saison 2023/2024.

ATTENTION !

Pour connaître les sanctions (nb de mutations) de la saison en cours (2022/2023),
bien se référer au tableau des Clubs en infraction au Statut de l'arbitrage
publié au PV n°49 du 30/06/2022.

Rappel :

Si un arbitre démissionne de son club formateur, celui-ci continue pendant **2 ans** à le compter dans son effectif, sauf s'il cesse d'arbitrer.

L'arbitre démissionnaire ne pourra couvrir un éventuel nouveau club qu'après un délai de **4 saisons** après sa démission.

Le prochain club de l'arbitre démissionnaire devra s'acquitter d'un droit de mutation de **500 €** (dont 300 € redistribués au club formateur).

Toute mutation d'arbitre doit être validée par la Commission Statut Arbitrage.

Tous les arbitres doivent exercer dans le District de l'Ain

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL Article 59 des règlements généraux

« Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc.... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours »

RAPPEL !

Conformément au Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, au cas où le premier ou le deuxième ne puisse pas monter en R3, c'est le 3^{ème} qui accèdera à la R3 (mais pas au-delà du 3^{ème}).

Réunion du 28 Mars 2023

Présents : MM VERNAY, GUTIERREZ, BOURDON, DELIANCE, PELLET, BACONNET

Courriers :

- de Mr TASPINAR, observateur d'arbitre du match U15 D3 opposant St Denis les Bourg à Bourg Sud.
- de l'AS Guéreins Genouilleux : réponse faite.
- de Mr SALLET de St Denis les Bourg pour le match U15 D3 opposant St Denis les Bourg à Bourg Sud.
- de Mr Romain BRANCHE, éducateur U15 à St Denis les Bourg pour le même match.
- du CS Belley : réponse faite.
- de SC Mille Etangs portant réclamation contre St Marcel pour le match n° 24708764.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Dossier n° 168

Match n° 25638253 : Côtière Luenaz 2/Le Mas Rillier 2 – U18 D4 poule H – du 25/03/2023

Courrier du club de Côtière Luenaz annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Côtière Luenaz 2 : 0 but / - 1 point

Le Mas Rillier 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtière Luenaz est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 169

Match n° 25638163 : CS Belley 1/Fareins Saône Vallée 1 – U18 D3 poule E – du 25/03/2023

Courrier du club de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Fareins Saône Vallée 1 : 0 but / - 1 point

CS Belley 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 170

Match n° 25638254 : Jassans Frans 1/Centre Dombes 2 – U18 D4 poule H – du 25/03/2023

Courrier du club de Centre Dombes annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait donc forfait général

Score :

Centre Dombes 2 : 0 but / - 1 point

Jassans Frans 1 : 3 buts / 3 points

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Dossier n° 171

Match n° 25651035 : Hautecourt 3/Veyziat 3 – Seniors D5 poule E – du 25/03/2023

Courrier du club d'Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Hautecourt 3 : 0 but / - 1 point

Veyziat 3 : 3 buts / 3 points

Le club d'Hautecourt est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 172

Match n° 24595531 : St Maurice de Gourdans 1/Thoissey 2 – Seniors D3 poule B – du 25/03/2023

Courrier du club de Thoissey annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Thoissey 2 : 0 but / - 1 point

St Maurice de Gourdans 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Thoissey est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 173

Match n° 25651077 : Guéreins Genouilleux 3/Sermoyer 1 – Seniors D5 poule F – du 26/03/2023

Courrier du club de Sermoyer annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Sermoyer 1 : 0 but / - 1 point

Guéreins Genouilleux 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Sermoyer est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 174

Match n° 25638285 : Portes de l'Ain 1/Ambérieu FC 2 – U18 D4 poule I – du 25/03/2023

Courrier du club de Ambérieu FC annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Ambérieu FC 2 : 0 but / - 1 point

Portes de l'Ain 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ambérieu FC est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 175

Match n° 25638073 : Arbent 1/St Martin du Mont 1 – U18 D2 poule B – du 25/03/2023

Lors du contrôle des licences, il apparait que l'arbitre assistant Mr FRELIN Stéphane ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr FRELIN Stéphane ne possède pas de licence au club de St Martin du Mont.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de St Martin du Mont d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 176

Match n° 25609806 : Veyziat 2/St Denis les Bourg 2 – Seniors D5 poule A – du 26/03/2023

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr OLIVA FERREIRA Bruno Alexandre ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr OLIVA FERREIRA Bruno Alexandre ne possède pas de licence au club de Veyziat. Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Veyziat d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 177

Match n° 24708764 : St Marcel 1/Mille Etangs 1 – Seniors D4 poule C – du 26/03/2023

Réserve d'avant match de l'équipe de Mille Etangs 1 contre l'équipe de St Marcel 1 portant sur le nombre de mutations.

Réserve recevable, confirmée par courrier le 26/03/2023 transformant ainsi la réserve en réclamation. Après vérification, il s'avère que plus de 2 joueurs ont des licences avec un cachet « mutation ».

Sachant que le club de St Marcel est en infraction au statut de l'arbitrage avec 2 mutations autorisées seulement, l'équipe de St Marcel 1 perd donc ce match par pénalité.

Score :

St Marcel 1 : 0 but / 0 point

Mille Etangs 1 : 3 buts / 3 points

Le club de St Marcel est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la Commission Sportive.

Dossier n° 178

Match n° 25637805 : Ol. St Denis les Bourg 1/Bourg Sud 1 – U15 D3 poule F – du 26/03/2023

Match arrêté à la 78^{ème} minute consécutif à un pénalty sifflé par l'arbitre pour St Denis les Bourg, motivé par le fait « que le gardien de but de Bourg Sud a gardé le ballon en main plus de 6 secondes ». Selon la Loi 5 de l'arbitrage, pour ce fait de jeu, l'arbitre aurait dû siffler un coup franc indirect ; il s'agit donc d'une faute technique.

Après avoir pris connaissance des courriers de :

- Mr Ryad MAIA DA COSTA, arbitre de la rencontre
- Mr Husyin TASPINAR, observateur d'arbitre
- Mr SALLET, Co-Président de l'Ol. St Denis les Bourg
- Mr Romain BRANCHE, éducateur des U15 de l'Ol. St Denis les Bourg

Le match n'étant pas allé à son terme, la Commission des Règlements du District donne le match à rejouer.

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Le Président de la Commission

Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 30 mars 2023

Courriers

Culoz Grd Colombier Us : terrain impraticable, arrêté municipal du samedi 25 mars au mercredi 29 mars.

Bourg Sud : rencontre D4 poule A du 2 avril au **stade P. GRANGER La Chagne BOURG en**

BRESSMontréal As : demande modification horaire rencontre D5 Niv.1 poule A du 2 avril.

Veyziat Us : souhaite conserver l'horaire de 13h00 rencontre D5 Niv.1 poule A.

Plaine Tonique Fc : rencontre D4 poule D du 1 avril au **stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ.**

Rencontres reprogrammées le 9 avril :

D1 **Ol. Rives de l'Ain 1 – Jassans Frans Foot 1**

D4 **Ol. Rives de l'Ain 2 – Hautecourt Romanèche As 2**

Suite aux rencontres en retards (5) en D4 poule B

J11 **Montluel Fc 1 - Anglefort As 1** reprogrammée le samedi 8 avril.

Suite aux différents échanges problème de joueurs et de terrain pour le samedi la rencontre est reportée au **dimanche 9 avril 15 h00.**

J13 **Chazey Bons As 1 – Co Plateau 1** reprogrammée le samedi 8 avril.

J11 **Chazeys Bons As 1 – Montluel Fc 1** reprogrammée le 6 mai.

J16 **Culoz Grd Colombier Us 2 – Vertrieu As 1** reprogrammée le 7 mai.

J15 **Bas Bugey Rhône E. 1 – Montluel Fc 1** reprogrammée le 8 mai.

Les deux dernières journées des championnats doivent se dérouler le même jour à la même heure, article 30 des règlements, la commission étudiera les cas, suivant utilisation des terrains, lundi 3 avril.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION COUPES

Réunion du 30 mars 2023

**Tirage des ¼ de finale le jeudi 30 mars 2023 pour toutes les coupes de l'Ain.
Rencontres pour le Week-end de Pâques.**

Parution du tirage en fin de soirée.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 30 mars 2023

Attention pensez à anticiper le déplacement de vos rencontres pour cause de voyage scolaire.

Courriers U15 :

Plaine Revermont Foot : demande de modification de rencontre U15 D4 poule k du 26 mars.

Veyle Saône Fc : accord pour rencontre U15 D4 poule k au 8 avril.

(Bordereau demande de modification de rencontre validé par les 2 clubs)

Bettant Js : problème de reprogrammation rencontre U15 D4 poule l

Montluel Fc : proposer une autre date après le 23 avril (**la rencontre doit être jouée avant le 30 avril**).

Courriers U18 :

Plastic Vallée Fc : rencontres U18 D3 du 1 avril sur terrain synthétique C. S. Intercom. de BELLIGNAT.

Fareins Saône Vallée : rencontre U18 D3 poule E du 1 avril au **stade Fétan à TREVOUX**

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Les modifications doivent arriver au district le lundi soir qui précède la rencontre du week-end.

Vous devez prévenir les officiels désignés.

Le Président,
Jacques CONTET

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 30 mars 2023

Courriers :

Misérieux Trévoux As : rencontre U15 F du 25 mars reportée **au 8 avril.**

Bresse Tonic Foot : accord pour rencontre U15 F **au 8 avril.**

Attignat As : rencontre Senior F à 8 D2 du 1 avril **reportée au 2 avril 10h00.**

St Denis Ambutrix Fc : accord pour rencontre Senior F à 8 **au 2 avril 10h00.**

[\(Bordereau demande de modification de rencontre validée\)](#)

Cormoz St Nizier FC : rencontre Senior F à 8 D2 du 1 avril **reportée au 2 avril 10h00.**

Valserine Fc : accord pour rencontre Senior F à 8 **au 2 avril 10h00.**

Rencontre Senior F. à 11 **Bressans Fc – Hautecourt Romanèche As** rencontre jouée le 25 mars

Prochains Tours : ¼ 8-9-10 avril ½ 6-7- 8 mai Finale 27 mai à MARBOZ

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

PLAN de PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2009) : Joueurs convoqués le 15 avril à Tola Vologe (journée)

AIN SUD	ABED	Valid
AIN SUD	BOUNDA	Marc Antoine
AIN SUD	IDLHAJ	Souleymane
AIN SUD	ROSIER	Keyliann
AIN SUD	ZEQIRI	Orik
CS VIRIAT	MIRMAND*	Nathan
FBBP 01	ARCHENY	Léo
FBBP 01	CHAUVIN	Joris
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas
FBBP 01	DURAFOUR	Malo
FBBP 01	FACHINETTI*	Timéo
FBBP 01	FLEURY	Thibault
FBBP 01	GARNIER	Noam
FBBP 01	HASANI	Ensar
FBBP 01	YASAR	Alperen

Suppléants en cas de désistement

FBBP 01	DA SILVA	Tiago
FBBP 01	LAPERROUSE	Maxens
VALSERINE FC	ZERABA	Imad

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2009) : Joueurs convoqués le 18 avril à St Maurice de Beynost (journée)

FBBP 01	DA SILVA	Tiago
FBBP 01	LAPERROUSE	Maxens
VALSERINE FC	ZERABA	Imad
AIN SUD	BUISSON	Ugo
AIN SUD	CHAOUI	Rami
AIN SUD	GOURMELEN	Maxime
AS MISERIEUX TREVoux	LOISON	Achille
AS MONTREAL LA CLUSE	DELAIGUE*	Timothée
AS MONTREAL LA CLUSE	GALVAO	Bastien
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo
ESVS THOISSEY	CARNEIRO DE SOUSA	Timéo
FBBP 01	ANDRIETTI	Tom
FBBP 01	CORDENOD	Maxence
FBBP 01	JACQUET*	Yael
AMBERIEU FC	AZDADI	Omar

DEVELOPPEMENT et ANIMATION des PRATIQUES

Festival U13 PITCH : samedi 1^{er} avril à Izernore

PROGRAMME

Equipe fille

Equipe garçon

9h – 10h15	Défis conduite				Défis jonglage				Vestiaires
	Terrain 1		Terrain 2		Terrain 3		Terrain 4		
10h00 – 10h30	Côtière Luenaz	Essor Bresse S.	FBBP 01	Ent.Fém. Saône Beaulieu					
10h30 – 10h55	AS Mis Trév.	Montréal	Bresse Foot	Lagnieu	Viriât	Replanges	Bourg Sud	Centre Dombes	Quizz Fille
10h55 – 11h20	Veyle Saône	Thoissey	Valserine	PVFC	FBBP 01	Jassans	An Sud	Beley	Quizz Garçon
11h20 – 11h45	Tour 2 Fille		Tour 2 Fille						Quizz Garçon
11h45 – 12h10	Tour 2 Garçon		Tour 2 Garçon		Tour 2 Garçon		Tour 2 Garçon		
12h10 – 12h35	Tour 2 Garçon		Tour 2 Garçon		Tour 2 Garçon		Tour 2 Garçon		
12h35 – 13h00	Tour 3 Fille		Tour 3 Fille						
Repas									
13h45 – 14h10	Tour 3 Garçon		Tour 3 Garçon		Tour 3 Garçon		Tour 3 Garçon		
14h10 – 14h35	Tour 3 Garçon		Tour 3 Garçon		Tour 3 Garçon		Tour 3 Garçon		
14h35 – 15h00									
15h00 – 15h25	Tour 4 Garçon		Tour 4 Garçon		Tour 4 Garçon		Tour 4 Garçon		
15h25 – 15h50	Tour 4 Garçon		Tour 4 Garçon		Tour 4 Garçon		Tour 4 Garçon		
15h50 – 16h15									
16h15 – 16h40	Tour 5 Garçon		Tour 5 Garçon		Tour 5 Garçon		Tour 5 Garçon		
16h40 – 17h05	Tour 5 Garçon		Tour 5 Garçon		Tour 5 Garçon		Tour 5 Garçon		
17h05 – 17h30	Récompenses								



Plateau départemental U7 : Samedi 3 juin à Hauteville Lompnès

Club	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Éducateur responsable
C.S. LAGNIEU	2	CAROFF Justine
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES	2	POLISCIANO Jean- Richard
VALSERINE FOOTBALL CLUB	3	VALSERHONE FOOT
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	2	BIASIELLI Jérémy
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	1	COUTURIER Kevin
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	3	Moussy Albin
ENT.S. VAL DE SAONE	1	JOBIN Sébastien
BOURG SUD	2	Janichon Flavien
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	3	MOUSSY ALBIN
C.S. VIRIAT	1	Froment Mathis
O. SUD REVERMONT 01	2	christian paquet
ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	2	Valentin Houzet
F.C. DOMBES BRESSE	3	Canard Maxence

Challenge du Conseil départemental U11 : dimanche 11 juin à St Etienne Sur Reyssouze

Canton	Equipe	Educateurs	Club
Valserhône	Equipe 1	MERCIER Olivier	Valserhone foot
Valserhône		MERCIER Olivier	Valserhone foot
Belley	Equipe 1	LELUBRE Léo	CS Belley
Belley		LELUBRE Léo	CS Belley
Bourg-en-Bresse-2	Equipe 1	Reymond Florian	FBBP01
Bourg-en-Bresse-2		Reymond Florian	FBBP01
Lagnieu	Equipe 1	Lievre Hugo	CS Lagnieu
Lagnieu		Lievre Hugo	CS Lagnieu
Lagnieu	Equipe 2	Caroff Justine	CS Lagnieu
Lagnieu		Caroff Justine	CS Lagnieu
Miribel	Equipe 1	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel		HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	Equipe 2	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel		HAYEZ JEROME	AIN SUD
Replonges	Equipe 1	Antonin BOULACHON	EBS, Bagé, Feillens, Manziat, Replonges
Replonges		Antonin BOULACHON	EBS, Bagé, Feillens, Manziat, Replonges
Replonges	Equipe 2	Cameron CASTANHEIROS	Bresse Foot, Bresse Nord
Replonges		Cameron CASTANHEIROS	Bresse Foot, Bresse Nord
Saint-Etienne-du-Bois	Equipe 1	Flottet valentin	Plaine Revermont foot
Saint-Etienne-du-Bois		Maitrepierre alexandre	Es bressane
Saint-Etienne-du-Bois	Equipe 2	Chagnard Aurélie	As Hautecourt Romanèche
Saint-Etienne-du-Bois		Michel	Cormoz st nizier

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Sous l'image, choisir la pratique voulue](#)
et dans le PV .

U13

Championnat U13

Le calendrier U13 est sur le site.

Les poules sont de 6 équipes sauf la poule O qui compte 9 équipes suite à l'engagement d'une seconde équipe de Nantua après la parution des calendriers.

Le calendrier de celle-ci se trouve dans compétition champ libre U13 / District Poule O
Les équipes de cette poule évolueront en plateaux de 3 équipes et ne joueront pas le 20 Mai 2023.
Pas de Feuille de match Informatique pour ces équipes, utiliser une feuille de plateau comme lors de la 1^{ère} Phase.

Comment le trouver ?

- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U13)

Informations Feuille de Match informatisée ou papier :

Sur une rencontre opposant 2 équipes du même club, il n'est pas possible de faire une Feuille de Match Informatisée (FMI). Vous devez donc utiliser une feuille de match papier et la scanner au District. Vous ne pouvez pas saisir le résultat, nous le ferons.

Toutes personnes mentionnées sur une feuille de match doit-être présente durant la totalité de la rencontre.

Les joueurs des équipes évoluant sur le terrain doivent porter un maillot dont le numéro correspond à celui indiqué sur la feuille de match (informatisée ou papier).

Le championnat se déroulera en 3 phases :

3^e Phase poules de 6 en matches « Aller – Retour »

Attention : La dernière journée U13 du 20 Mai 2023 se situe entre le jeudi de l'Ascension (18 Mai) et le week-end de Pentecôte 27,28, 29 Mai). Chaque club peut s'entendre avec son adversaire pour jouer cette rencontre à une autre date. Cette dixième journée est le match retour de la journée du 25 Mars 2023. Vous pouvez décider d'une nouvelle date ce samedi-là et nous la communiquer.

Saisie des résultats : Feuille de match informatisée

Début des rencontres : 13 h 30 sauf à :

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) à 14 heures

Attignat à 14 heures

Feillens Essor Bresse Saône 3 à 14 heures

Essor Bresse Saône 6 Fém à 13 heures

St Martin du Mont à 13 heures

St André/Vieux jonc (Veyle Vieux Jonc) à 14 heures

Feuilles de match manquantes amende : 9 € Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 18 Mars 2023

Poule Q : Ambérieu FC 3 9 €

Poule V : Ol Sud Revermont 3 9 €

Licences Manquantes : 1,60€ par licences avec un maximum de 8 € par équipe.

Journée du 18 Mars 2023

Poule T : Veyle Saône 3 2 Licences 3,20 €

Modifications

Poule F : Report de la journée du 11 Mars 2023

Dortan 2 reçoit St Martin du Mont 2 le **1^{er} Avril 2023**.

Poule I : Changement de Date

Valserine 3 reçoit Hautecourt 1 à Bellegarde le 1^{er} Avril 2023 (Journée du 20 Mai 2023).

Poule K : Changement de date

Portes de l'Ain 2 reçoit Jassans Frans 2 le **1^{er} Avril 2023 à 13 h 30** à Tramoyes. (Journée du 20 Mai 2023).

Poule L : changement de date

St Etienne / Chalaronne 1 reçoit Replonges 2 le **1^{er} Avril 2023** (journée du 22 Avril 2023) à 14 heures.

Thoissey 2 reçoit Essor Bresse Saône 6 Fém le **12 Avril 2023 à 18 heures** (journée du 22 Avril 2023)

Poule O : Report de la journée du 11 Mars 2023

Dortan 2 reçoit Veyziat 2 et Valserine 4 le **22 Avril 2023**.

Possibilité aux 3 clubs de s'entendre pour jouer ce plateau à une date qui leur conviendrait mieux.

Poule Q : Changement de date

Priay 1 reçoit Lagnieu 4 le **jeudi 9 Mai 2023 à 18 h 30**.

Poule T : Changement d'horaire après accord du club visiteur

Journée du 6 Mai 2023

Veyle Saône 3 reçoit Veyle Saône 4 à Laiz à **12 heures**.

Festival U13 Pitch

Finale Départementale du 1^{er} Avril 2023 à Izernore

Tirage des premiers matches

Groupe 1 : Misérieux Trévoux – Montréal

Bresse Foot – Lagnieu

Viriat – Replonges

Bourg Sud – Centre Dombes

Groupe 2 : Veyle Saone – Thoissey

Valserine – Plastics Vallée

Bourg en Bresse Péronnas 01 – Jassans Frans

Ain Sud Foot - Belley CS

U11

[Championnat U11 2022/2023](#)

Le calendrier U11 est sur le site.

Comment le trouver

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U11

Compétitions Championnats (choisir la catégorie U11)

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 18 Mars 2023

Poule B : Ain Sud Foot 2

Poule C : Plaine Tonique 1

Poule F : Ambérieu FC 1

Poule I : Ol Sud Revermont 2

Poule K : Ambérieu FC 3

Poule L : Ambérieu FC 4 – St Maurice de Gourdans 2

Poule N : Trois Rivières GFSB Fém 3

Poule P : Bord de Veyle 2 – Bourg Sud 3

Poule Q : Plaine Tonique 3

Poule R : Bourg Sud 4

Licences Manquantes : 1,60€ par licences avec un maximum de 8€ par équipe.

Journée du 18 Mars 2023

Poule E : Valserine FC 4 Licences 6,40 €

Poule F : Arpent 2 Toutes 8 €

Poule H : St Laurent sur Saône 1 Toutes 8 €

Poule L : Priay FC 1 1 Licence 1,60 €

Poule N : Dombes Bresse FC 3 1 Licence 1,60 €

Modifications

Tous les plateaux U11 Concernant les **équipes masculines** se déroulant à St Maurice de Beynost commenceront à **9 h 30**. Ceux concernant **l'équipe Féminine** en poule M débiteront à **11 heures**.

Poule A : Changement d'horaire

Journée du 1^{er} Avril 2023

Bourg en Bresse Péronnas 1 reçoit Montréal 1 à Péronnas à **11 heures**.

Poule K : changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

COP Valromey 1 reçoit Lagnieu 4 à **Hauteville**.

Journée du 13 Mai 2023

Bressolles 2 remplace Ain Sud Foot 7 fém et se déplacera à Montluel.

Poule N :

Journée du 13 Mai 2023

Suite à nouveau au plateau féminin, les équipes de Trois Rivières seront absentes.

Dombes Bresse 3 recevra Misérieux Trévoux 5.

Fareins Saône Vallée 2 recevra Misérieux Trévoux 4.

Saisie des résultats : Saisir les 3 résultats sur Footclubs et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U9

Championnat U9 2022/2023

Le calendrier U9 est sur le site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U9
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U9)
-

Tous les plateaux U11 se déroulant à St Maurice de Beynost commenceront à **9 h 30**.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 18 Mars 2023

Poule B : Lagnieu

Poule E : Guéreins

Poule F : Bresse Foot

Poule K : Plastics Vallée

Poule L : Nantua

Poule M : Culoz Grand Colombier

Poule R : Le Mas Rillier

Poule U : Bord de Veyle

Modifications

Poule F : Engagement de Dombes Bresse 1 à la place de Bord de Veyle 1

Journée du 29 Avril 2023

Le plateau se déroulera à Neuville les Dames

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à Manziat

Retrait de Essor Bresse Saône Fém 1

Poule H : Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Attignat**.

Poule J : Absence de l'équipes d'Izernore Nurieux le 1^{er} Avril 2023 à Dortan.

Poule N : Changement de lieu

Journée du 1^{er} Avril 2023

Le plateau se déroulera à **Ambronay**. Les équipes de CO Plateau seront absentes.

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Hauteville**.

Poule O : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le Plateau se déroulera à **Lagnieu**.

Poule Q : **Engagement** de Côtière Luénaz 5

Poule R : **Retrait** de Côtière Luénaz 5

Poule V : Le plateau du 1^{er} Avril se déroulera à **Grièges**.

Poule W : **Engagement** de Essor Bresse Saône Fém 1 à partir de ce samedi 18 Mars 2023

Poule X : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Foissiat**.

Saisie des résultats : Saisir **un seul résultat** sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U7

Championnat U7 2022/2023

Le calendrier U7 est sur le site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U7
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U7)

Saisie des résultats : Saisir un seul résultat sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 18 Mars 2023

Poule B: Ambérieu FC

Poule C : Ambronay St Jean le Vieux

Poule I : St Etienne sur Chalaronne

Poule K : St Cyr sur Menthon

Poule L : Bresse Nord

Poule Q : Izernore Nurieux V

Modifications

Poule F : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **St Maurice de Beynost**.

Poule Q : Absence des équipes d'Izerore Nurieux à Veyziat.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Compte rendu de la réunion trimestrielle de la commission du samedi 25 mars 2023

Présents : BACONNET Jean Paul – BOURDON Bernard – JANNET Jean François – JANTET Bernard - MAGDELAINE Guy – MONTBARBON Gérard – PELISSON Bernard - PELLET François.

Excusés : BAILLET Georges - MEO Marc - SERMET Dominique.

Invité : MALIN Joël.

➤ Objet de la réunion :

- Bilan des vérifications durant la période du 01 septembre 2022 au 25 mars 2023.
- Vérifications à prévoir durant la période du 26 mars au 30 juin 2023.
- Gestion des documents.
- Point sur la réglementation.

➤ Rappel de l'organisation interne de la commission

- Constitution de groupes par secteurs géographiques sachant que ceux-ci ne sont pas figés en raison des disponibilités des uns et des autres :
 - BACONNET JP et PELLET F pour les secteurs Val de Saône Sud, Dombes et Côtière.
 - BOURDON B et MONTBARBON G pour les secteurs Val de Saône Nord et Bresse.
 - MEO M et SERMET D pour le secteur du Bugéy.
 - JANTET Bernard, MAGDELAINE G et PELLISSON B pour le secteur du Haut Bugéy.
 - BAILLET G et JANNET JF pour les secteurs Burgien, Ambarrois et Lagnolan.
- Gestion administrative :
 - Demandes de classement auprès des municipalités : BAILLET G
 - Comptes rendus de visite et suivi des validations auprès de la CRTIS : JANNET JF
 - Demande d'avis préalable pour le FAFA : JANNET JF

➤ Infrastructures recensées au niveau du district

238 installations dont 173 dotées d'un éclairage.

Les installations (terrain/vestiaires/annexe) sont vérifiées par décennale hormis s'il y a un changement notoire qui intervient durant cette période.

Les éclairages sont vérifiés toutes les deux saisons pour les projecteurs de type IM (Iodures Métalliques) et toutes les quatre saisons pour les projecteurs de type LED.

➤ Bilan des vérifications durant la période du 01 septembre 2022 au 25 mars 2023.

- 23 installations vérifiées sur 40 programmées pour cette saison.
- 47 éclairages vérifiés sur 79 programmés pour cette saison.

➤ Vérifications à prévoir durant la période du 26 mars au 30 juin 2023.

- 13 installations dans le cadre des vérifications décennales.
- 4 installations dans le cadre du FAFA. (Bettant, Curtafond, Loyettes, Saint Vulbas)
- 32 éclairages dans le cadre des visites bisannuelles.

➤ Installations ayant des non-conformités majeures à lever

- Levée de la non-conformité majeure du terrain de Fareins (zone de sécurité) après la vérification décennale (travaux en cours)
- Levée de la non-conformité majeure du terrain de Saint Marcel en Dombes (zone de sécurité) après la vérification décennale (travaux en cours)

- Travaux à entreprendre au niveau du terrain de Jujurieux (zone de sécurité) après le constat des délégués du district lors de rencontres officielles (travaux en cours)

➤ **Point sur la réglementation (information de la commission régionale - CRTIS)**

- Les éclairages classés E Entraînement lors d'une vérification initiale n'ont pas besoin de confirmation.
- Pour les éclairages dont les mâts sont inférieurs à 17 mètres il est nécessaire de vérifier la conformité de l'article 3.3.6 du règlement 2021 soit un GR (Glare Rating = Taux d'éblouissement) < 50 et une inclinaison < 70°.
- Dans les APE (Avis Préalable d'Eclairage) pour des changements de projecteurs faire préciser par le propriétaire de l'installation la nécessité de vérifier la solidité des mâts.
- Pour les anciens éclairages pour lesquels un classement initial est effectué, l'étude photométrique est recommandée.

➤ **Informations**

Réunion des présidents des commissions départementales (CDTIS) et régionales (CRTIS) les 12 et 13 avril 2023 à Clairfontaine.

➤ **Date prévisionnelle de la prochaine réunion**

Vendredi 30 juin 2023.



Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

- DAP pour le passage en éclairage LED du stade Chastel de Belley : NNI 010340101 – avis favorable reçu de la part de la ligue.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Eclairage du stade de Polliat NNI 013010102 - rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Eclairage du stade de Manziat NNI 012310101 - rapport rédigé par la CDTIS – attente de classements par la ligue.
- Terrain de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 le 16 février 2023 – rapport à rédiger par la CDTIS. Attente de modification du traçage des lignes de touche.
- Terrain de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 le 21 février 2023 – rapport rédigé par la CDTIS. Attente de visa du propriétaire de l'installation.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées :

3 terrains et 7 éclairages en avril

Pour la CDTIS : JF JANNET